

de leur pays, puis les pèlerins de Croatie au nombre de plus de quatre cents. Mgr Strossmayer, évêque de Diakovar, a lu une adresse à laquelle le Saint-Père a répondu par un discours empreint de la plus haute bienveillance. Sa Sainteté a daigné admettre les pèlerins croates et bosniaques au baisement du pied et de la main et leur a fait distribuer à chacun la médaille commémorative du Jubilé.

L'audience des pèlerins autrichiens — Le Pape a reçu, le 16 avril, les pèlerins autrichiens, au nombre d'environ cinq mille, dans la salle de la Canonisation. Onze cardinaux et quarante évêques autrichiens, hongrois, polonais, étaient présents.

M. le comte Pergen a lu une adresse en italien. Le Pape a répondu également en italien.

Après avoir remercié des témoignages d'attachement qui lui étaient donnés et rappelé ceux qu'il avait déjà reçus à l'époque de son Jubilé, le Souverain Pontife a dit combien il était heureux de ce que son désir de voir les catholiques de l'Autriche prendre un plus grand intérêt à la cause chrétienne du Pape était satisfait, comme en faisait la preuve la nombreuse assistance.

“ Vous avez rappelé, a continué Léon XIII, les nombreuses preuves d'intérêt que les peuples et les princes de l'Autriche ont toujours reçues du Siègè apostolique ; à Nous aussi il est doux de rappeler le fidèle attachement que ces peuples et ces princes ont en mille occasions témoigné aux Pontifes romains, et Nous ne désirons rien de plus que de voir les peuples et les princes renouveler ces antiques exemples.

“ Vous avez bien raison d'unir dans votre cœur le dévouement au Pape et l'amour de votre souverain ; c'est ce que veut l'Église, car elle fait un devoir rigoureux de l'obéissance envers les princes, et la piété catholique fait d'excellents et de très fidèles citoyens.

“ Ainsi l'Église, toujours soucieuse du bien-être et de la prospérité des Etats, prodigue ses soins à ses fils avec un amour infatigable, et elle recommande chaudement aux princes de faire donner aux jeunes générations, par des lois sages, une instruction et une éducation franchement chrétiennes.

“ Vous prenez une vive part à Nos amertumes et vous déplorez avec Nous la condition indigne qui est faite depuis plusieurs années au vicaire de Jésus-Christ, au chef et pasteur suprême de tous les catholiques ; et, pendant que Nous sommes heureux de cette communauté d'affection entre le père et ses fils, Nous louons hautement votre résolution de réclamer pour Nous cette indépendance que la nature même de Notre pouvoir suprême exige, de cette liberté qui Nous est nécessaire dans l'exercice du ministère apostolique. Il n'est pas possible que cette liberté, si on l'envisage justement, tourne au préjudice d'aucune nation ; elle est destinée, au contraire, de par son caractère essentiellement bienfaisant, à favoriser le vrai bien de tous. — En des temps d'une si